

CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE DE LA DEFENSE - DUPUIS

Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

affiliée à la FCD sous le n° 225- 10 T

N° SIRET : 403 344 880 00014

N° SIREN : 403 344 880

Code APE : 9312Z

Siège social : Caserne chef de bataillon Dupuis - BP 386 Pierrefonds
97457 ST PIERRE CEDEX

Tel : 02 62 93 58 82 / 06 92 67 51 14 / Fax : 02 62 93 59 35

Mail : bureau.csa2d@gmail.com

Pierrefonds, le 6 septembre 2019

CR N° 10/FCD/CSA2D/PDT

COMPTE RENDU DE LA REUNION 1 DU COMITE DIRECTEUR SAISON 2019-2020

Le comité directeur du CSA2D s'est réuni le mardi 20 août 2019 de 9h à 12h à la caserne chef de bataillon DUPUIS en salle ASP MEHREZ.

PARTICIPANTS :

- Président : Éric BARRIÉ
- Vice-président : Jean-Marie BIAGGI
- Secrétaire général : Lionel KASPER
- Secrétaire général adjoint : Guillaume BLANC
- Trésorière : Fabienne GRONDIN (excusée)
- Trésorière adjointe : Marie FREMONT
- Secrétaire 1 : Fernande BASSIRE
- Secrétaire 2 : Sophie VELIA
- Secrétaire 3 : Patrick JO
- Webmaster : Serge JANSON
- Coordonnateur sponsor/partenaire : Rémy CONTU

Le quorum étant atteint (91%) le comité directeur peut se réunir.

ORDRE DU JOUR :

Le président prend la parole, salue tout le monde, remercie les membres du comité directeur pour leur engagement bénévole au sein du club.

Le but de cette réunion est de présenter les nouveaux arrivants Marie et Jean-Marie, puis de faire un point de situation avant le lancement de la nouvelle saison 2019 – 2020 et de fixer les orientations pour la réunion des responsables de sections et pour la ½ journée d'inscriptions et d'informations du CSA2D.

1. Présentation du comité directeur 2019-2020 et des orientations/intentions pour la nouvelle saison :

Le président se présente (pour les nouveaux), il précise qu'il a pris ses fonctions de président depuis un an et constate que le CSA est une grosse machine qui demande beaucoup de temps et d'investissement à ceux qui concourent à sa gestion et son animation. Il souligne aussi qu'il est satisfait du vrai travail d'équipe et de la très bonne synergie au sein du CoDir, il enfin remercie tous les responsables de sections et adjoints pour leur investissement passé et futur.

Jean-Marie se présente et dit qu'il va découvrir le CSA, qu'il s'appuiera sur Rémy son prédécesseur et nous tous pour le guider.

Marie se présente, explique les tâches qu'elle a en charge et qu'elle est contente de rejoindre l'équipe.

Les anciens se présentent à leur tour, Lionel, Guillaume, Fernande, Sophie, Patrick, Serge, et Rémy (ancien Vice-Président depuis 3 ans qui occupe le nouveau poste de coordonnateur sponsor/partenaire), et Fabienne notre trésorière (excusée) qui fait un travail remarquable.

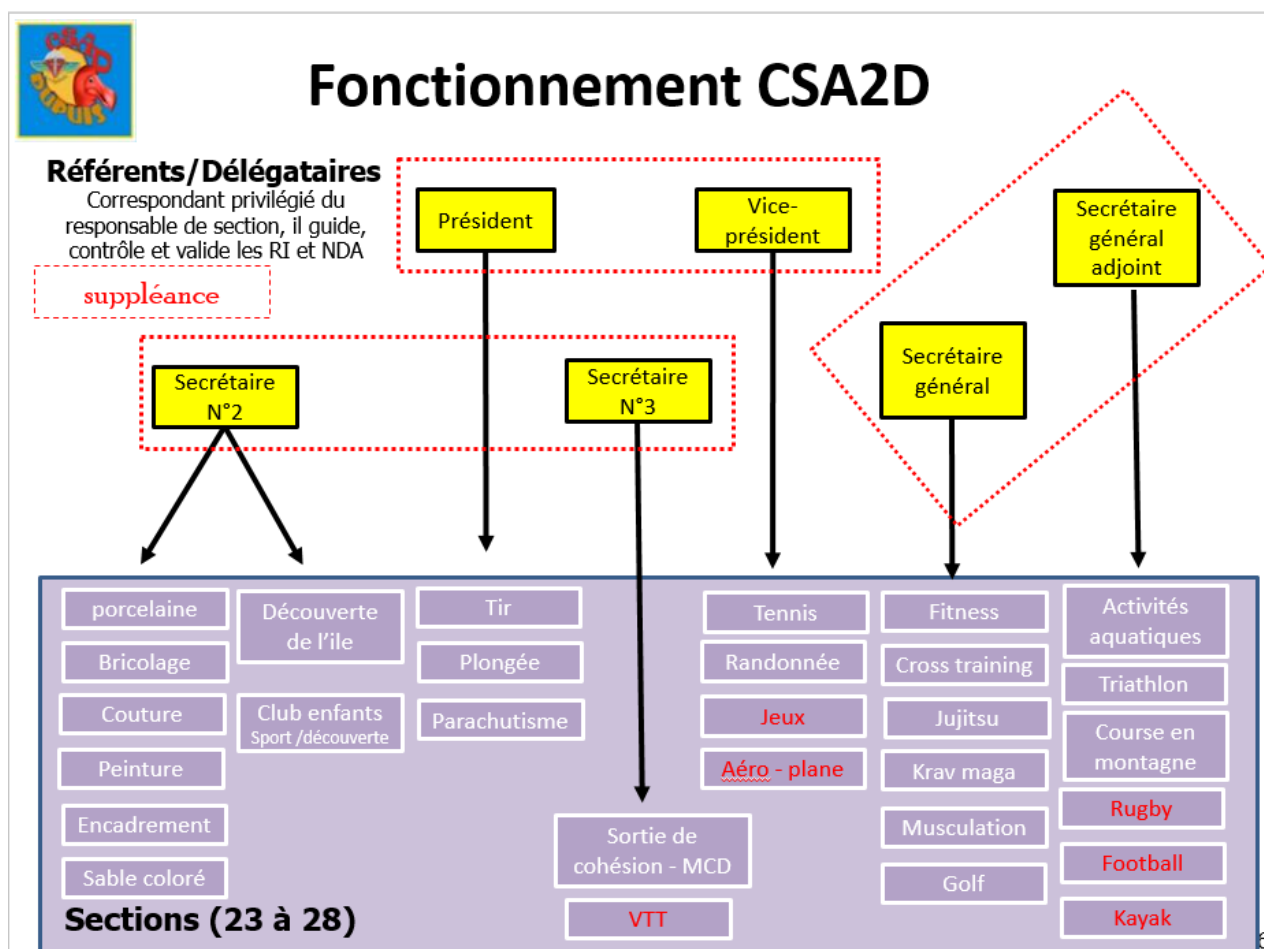
COORDONNEES DU COMITE DIRECTEUR 2019-2020		
ÉRIC	president.csa2d@gmail.com	06 92 66 36 20
JEAN MARIE	vice.president.csa2d@gmail.com	06 92 87 62 60
LIONEL	sec.general.csa2d@gmail.com	06 92 86 58 43
GUILLAUME	sec.general.adjoint.csa2d@gmail.com	06 93 88 10 76
FABIENNE	tresorier1.csa2d@gmail.com	06 92 35 93 05
MARIE	tresorier.adjoint.csa2d@gmail.com	06 93 32 19 49
FERNANDE	bureau.csa2d@gmail.com	06 93 13 82 56
SOPHIE	secrtaire.adjointe.csa2d@gmail.com	02 62 93 32 18
PATRICK	secrtaire3.adjoint.csa2d@gmail.com	06 92 24 18 38
SERGE	webmaster.csa2d@gmail.com	06 92 08 89 58
RÉMY	sponsor.partenariat.csa2d@gmail.com	06 3 22 54 37

Le président nous livre les orientations et son point de vue pour la nouvelle saison :

- **Nos intentions** => **la continuité** (convivialité / rigueur / optimisation des actions)
- Application à la lettre des Statuts => c'est le rôle de tous et en particulier du CoDir, nous devons tous être vigilants et garants de la légalité et de la sécurité ;
- Confiance réciproque indispensable ;
- Investissement de tous dans les tâches respectives.

Décisions / tâches à suivre et à mettre en place

- Valider la ré-organisation => **validé**



- Valider le partage des responsabilités => validé



Prérogatives complémentaires CSA2D

CoDir (11)	
Président	Arbitrage / contrôle légalité / relations extérieures
Vice-président	Suivi des AoT / emploi des locaux / agenda des activités
Secrétaire N°1	Interface FCD / communication vers adhérents
Secrétaire N°2	Suivi des registres / gestion RZO-CSA2
Secrétaire N°3	Suivi des contentieux / contrôle des accès
Trésorière N°1	Gestion carte achat/carburant
Trésorière N°2	Gestion cartes adhérents / gestion vente marketing
Secrétaire général	Gestion équipement-matériel (suivi inventaire) Suivi VHL MINARM-Privé
Secrétaire général adjoint	Suivi Infra -TVX / équipement MINARM
Sponsor-partenariat	Démarchage / convention / rayonnement @-FD...
Webmaster	Animateur internet / rayonnement @



Prérogatives du responsable de section

SECTIONS	
Responsable de section	Conduit les actions éducatives, d'animation et de valorisation au sein de la section
Adjoint du responsable de section	Est responsable du bon fonctionnement de la section dans le respect des règles et des normes en vigueur
Autres fonctions (non officielle) Secrétaire, trésorier, ...	Suit la gestion financière de sa section (en liaison avec trésorier du CoDir) en conformité avec les statuts, le RI et les directives fixées par le bureau
	Est responsable de l'usage et du stockage des matériels mis à disposition de sa section (inventaire)
	A définir en interne section

- Valider le maintien du tarif FCD+CSA2 à 31€ : suite augmentation part FCD, plus 0.50 cts sur la licence FCD soit 17€, info reçue après l'AG. Proposition de réduire la cotisation CSA2D à 14€ (au lieu de 14.50) => **validé**.
- Valider l'appellation des sections : suite aux nouvelles codifications décidées par la FCD certaines sections changent de codification. Modification imposée, le club marmailles devient sport et découverte, la section sport et découverte devient sortie de cohésion MCD, tir devient tir LD ou tir sportif et air comprimé => **validé**.
- Prendre en compte le suivi administrateur : modification de l'interface avec transition jusqu'au 31 décembre 2019 => **à charge Fernande**
- Prendre en compte déclaration accident par SYGEASSUR (=/= évènement grave) => **à charge Fernande et patrick**
- Enregistrement des RI (contrôle par référent puis validation finale par le président) => **à charge référents**
- Valider la gestion piscine (dont horaires partagés et surveillance) => **validé**.
- Revoir convention FAZSOI-CSA2D – réétudier l'option AOT Aquababy => **à charge président**
- Réactualiser les statuts du CSA2D => **à charge président**

2. Situation financière du club à la fin de la saison 2017-2018 et au lancement de la saison 2018-2019

Éric prend la parole pour Fabienne et présente succinctement les grandes lignes de son travail. Comptabilité saine et bien tenue, toutes les sections démarrent avec un solde positif. Le CSA se porte bien.

Soldes par section	CREDIT	DEBIT	SOLDE	
BUREAU CSA2D	56 927,56 €	53 284,95 €	3 642,61 €	
FOND D'INTERVENTION (Livret A)	30 680,79 €	- €	30 680,79 €	
CAISSE ESPECES	4 957,72 €	4 384,96 €	572,76 €	Solde CSA2d =
1- SECTION ACTIVITES AQUATIQUES	2 015,15 €	1 002,00 €	1 013,15 €	34896,16
2- SECTION BRICOLAGE	142,58 €	75,00 €	67,58 €	
3- SECTION CLUB ENFANTS	3 119,32 €	2 354,78 €	764,54 €	
4 – SECTION COUTURE	505,91 €	276,97 €	228,94 €	
5 – SECTION COURSE EN MONTAGNE	4 051,16 €	3 248,41 €	802,75 €	
6 – SECTION Cross Training Force	1 138,23 €	1 062,50 €	75,73 €	
7 - SECTION DEC. DE L'ILE	394,40 €	190,00 €	204,40 €	
8 - SECTION ENCADREMENT	94,98 €	- €	94,98 €	
9 – SECTION FITNESS	932,41 €	610,80 €	321,61 €	
10 - SECTION FOOTBALL	546,82 €	- €	546,82 €	
11 – SECTION JUII JIT SU	114,42 €	- €	114,42 €	
12- SECTION KAYAK	160,00 €	- €	160,00 €	
13- SECTION KRAVMAGA	935,00 €	825,30 €	109,70 €	
14 - SECTION MUSCULATION	2 948,29 €	2 192,66 €	755,63 €	
15 – SECTION PARACHUTISME	15 629,95 €	10 392,80 €	5 237,15 €	
16 – SECTION PEINTURE / DESSIN	617,06 €	257,14 €	359,92 €	
17 – SECTION PEINTURE SUR PORCELAINE	209,93 €	163,09 €	46,84 €	
18 – SECTION PLONGEE	29 622,39 €	16 467,58 €	13 154,81 €	
19 – SECTION RANDONNEE EN MONTAGNE	325,84 €	155,00 €	170,84 €	
20 – SECTION SABLE COLORE	695,58 €	283,94 €	411,64 €	
21- SECTION SPORTS ET DECOUVERTE DE L'ILE	149,60 €	66,78 €	82,82 €	
22 – SECTION TENNIS	229,72 €	- €	229,72 €	
23 - SECTION TIR	5 002,20 €	3 163,03 €	1 839,17 €	
24 – SECTION TRIATHLON	4 048,07 €	3 641,01 €	407,06 €	
TOTAUX	166 195,08 €	104 098,70 €	62 096,38 €	Solde Sections =
SOLDE CSA2D + SECTIONS + LIVRET A	62 096,38 €			27200,22

3. Points de situation projets et tâches diverses :

- point de situation et suivi de la vente des tee-shirts

Marie nous fait un 1^{er} point de situation sur la vente des tee-shirts,

1– Armoire mise en place au bureau CSA2D

2 – gestion des stocks par la trésorière adjointe

3 – suivi sur tableau pour la vente des tee-shirts, ils sont mis en vente à 7€.

- sur la gestion des matériels des sections

Le suivi du matériel est régulier fait par Guillaume et Lionel, inventaire répertorié sur tableau + photos.

Intention du président : imposer une annexe inventaire dans chaque RI de section (sensibiliser, forcer le suivi et assurer une meilleure prise en compte à chaque relève). Une exception pour la section TIR

en raison de la sensibilité liée aux armes (il y a déjà un inventaire précis avec la détention déléguée et accordée au responsable sous couvert du président).

- sur le site INTERNET et sur la page FACEBOOK

Le site minute n'est plus d'actualité en ce moment, Web Réunion s'est proposé de refaire la refonte du site et il sera de nouveau disponible courant septembre. Cout de l'opération estimé à 500€.

Nouveau site sur intradef : onglet 2^{ème} RPIMa pour les militaires et création d'un site internet avec un onglet CSA2D pour les civils (à terme)

La page Facebook sera opérationnelle pour le 27/08/19 « CSA2D Club de sport ».

- sur la réactualisation du CSA2D pour les nuls

Les modifications ont été faites par Marie sur la réactualisation du livret « CSA2D pour les nuls », bien utile pour les nouveaux responsables de sections.

4. Point de situation sur les sections prévues ou dont la création a été proposée et, point sur les règlements intérieurs :

- **23 sections** pérennes (sportives : activités aquatiques, club enfants, courses en montagne, cross training force, fitness, golf, ju jitsu, krav maga, musculation, parachutisme, plongée, sortie de cohésion 'pour les MCD', tennis, tir, triathlon. Culturelles : bricolage, couture, découverte de l'Île, encadrement, peinture/dessin, peinture/porcelaine, sable coloré)
- **4 sections** en sommeil ou en attente de reprenneur (football, kayak, rugby, trail féminin)
- **3 sections** en création (VTT, jeux, aéro-plane)

Tous les règlements intérieurs devront être signés avant l'ouverture des activités, afin de définir les restrictions ou conditions d'adhésion :

ARTICLE 12 - ADHÉSION DES MEMBRES

Peuvent être membres adhérents du club :

- les personnes civiles et militaires appartenant ou ayant appartenu aux formations ou services relevant du ministère de la défense et les membres de leurs familles ;

- les personnes extérieures à la défense ou étrangères, parrainées et autorisées par le comité directeur, dans les conditions fixées par le règlement intérieur.

Le club peut être amené à limiter les conditions d'accès ou le nombre d'adhérents, soit pour des raisons de sécurité, de manque d'encadrement, soit pour respecter certaines dispositions imposées par le commandement.

Le membre adhérent doit remplir un bulletin d'adhésion annuel sollicitant son adhésion qu'il doit signer et où il reconnaît avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur du club, de la charte éthique de la FCD et de la couverture assurance qui lui est proposée.

5. Présentation du processus d'inscription pour la saison 2019-2020 :

Validation des formulaires d'inscription pour 2019-2020 et pour les modalités pratiques :

- Tous les formulaires sont validés et seront disponibles, le 7/09 et sur le site ou avec les secrétaires.
- Voir Patrick pour les inscriptions et le suivi des procédures du contrôle élémentaire. Le formulaire sera également disponible avec le bulletin d'inscription.

6. Préparation des réunions/RDV de début de saison :

➤ réunion des responsables sections du 29 aout 2019

Sophie et Fernande en charge de la préparation, - demande de réservation de la salle Europa (lieu de la réunion de 9h à 12h), - demande de sillage pour le petit déjeuner - NDA expédiées aux intéressés. Le power point est en cours et sera finalisé avant la réunion.

➤ journée d'information du CSA2D du 7 septembre 2019

Note de service, dispositif de mise en place déjà fait pour la demi-journée.

* Pour rendre cette matinée plus attractive les sections suivantes feront des démonstrations !
- Fitness, Krav-maga, Ju Jitsu, Plongée (baptême en piscine), Aquababy (test de natation pour les enfants, cours de 15mn d'aquabike), n'oubliez pas les maillots de bains.

➤ **réunion du comité directeur N°2 à définir**

✚ **H1 - 14/11/19 (9h à 12h)**

✚ H2 – 19/11/19

✚ H3 – 26/11/19

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion s'est terminée à xx.

Fernande BASSIRE
Secrétaire du CSA2D
ORIGINAL SIGNE

Éric BARRIÉ
Président du CSA2D
ORIGINAL SIGNE

DESTINATAIRES :

- Commandant d'armes de la garnison Sud
- Mailing CSA2D

Bonne nouvelle saison à tous